



## **AVIS PUBLIC 2019-022**

### **ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 2019-290 RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

Prenez avis qu'à la séance ordinaire du 9 septembre 2019, le Conseil municipal a adopté le règlement suivant :

« Règlement 2019-290, règlement sur la Gestion contractuelle »

Ce règlement entrera en vigueur le jour de sa publication, soit le 10 septembre 2019, et ce, conformément à la Loi.

Donné à Asbestos, Québec, le 10 septembre 2019.

Me Marie-Christine Fraser, greffière